



PRESTATION D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (PEC)

Disposer d'un bilan complet, rapide
pour vous accompagner dans vos choix.

Pour cela, venez rencontrer les
professionnels de l'APSAH !



ESRP APSAH - PÔLE FORMATION / INSERTION

NOS MISSIONS EN QUALITÉ D'EXPERT DU HANDICAP :

01. Réaliser des **évaluations** préliminaires médico-psycho-sociales et à caractère professionnel de courte durée.

02. Déterminer et identifier les **besoins** en termes de prestations de réadaptation professionnelle.

03. Préparer et accompagner à la mise en œuvre **d'étapes de parcours** de formation de droit commun, de réadaptation professionnelle ou de retour à l'emploi.

POUR QUI ?

Demandeur d'emploi, usager d'IME/IMPRO, travailleur d'ESAT s'interrogeant sur le réalisme d'un parcours de formation en ESPO et/ou en ESRP ou encore, en droit commun

Personne en situation de tout type de handicap, dès 16 ans, titulaire de la RQTH ou en cours de reconnaissance

Jeune sans solution

Salarié du secteur privé, public ou travailleur indépendant en risque d'inaptitude professionnelle

OU ?

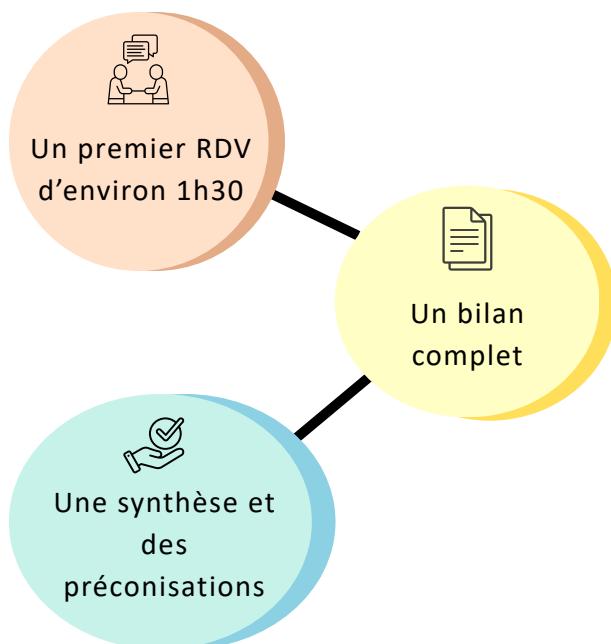
Dans tout le département de la Haute-Vienne et de la Creuse

- Soit dans nos bureaux à Limoges ou à Aixe-sur-Vienne
- Soit au plus près de chez vous ou de votre lieu de travail

SUR DEMANDE :

- D'un partenaire du Réseau pour l'Emploi
- De la MDPH (aide à la décision d'orientation)
- D'un employeur (public ou privé) ou du service de médecine du travail pour le salarié ou agent en risque d'inaptitude
- De structures médico-sociales accompagnant l'insertion professionnelle (ESAT, IMPRO...)
- D'un organisme de formation de droit commun
- De toute personne en exprimant le besoin

ET ENSUITE, QUE SE PASSE-T-IL ?



AVEC QUI ?

Les formateurs

Positionnement pratique et théorique

Les chargées d'insertion professionnelle

Parcours et projet professionnel

L'assistant social

Bilan social, logement, mobilité, ressources...

La référente évaluation

Accompagnement tout au long de la prestation

Les éducateurs

Le cas échéant pour les jeunes : parcours et projet

L'ergothérapeute

Compensation du handicap, évaluation aménagements

Les psychologues

Évaluation projet de vie, retentissement du handicap

CONTACT

ESRP / ESPO APSAH

Marie-Pierre Guibert

 cip.pfi@apsah.asso.fr

 05 55 70 23 84
06 37 95 18 21



<https://www.apsah.asso.fr/>